

NOS INGÉNIEURS SONT VOS TALENTS DE DEMAIN !

VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE : UNE RESSOURCE VITALE POUR PHELMA

Chaque année, avant la fin du mois de février, les entreprises s'acquittent d'un impôt : la taxe d'apprentissage. C'est le seul impôt pour lequel l'entreprise choisit son ou ses bénéficiaires. Cet appui financier est absolument nécessaire à notre école pour maintenir les ressources existantes et développer de nouveaux moyens pédagogiques et technologiques de pointe. **Il représente 36% des dépenses « formation » de Phelma.**

GRÂCE A VOUS, NOUS FINANÇONS CHAQUE ANNEE

L'utilisation de la salle blanche.

L'utilisation de plateformes technologiques de pointe.

L'achat et le renouvellement d'équipements pour les TP d'électronique, de nucléaire, d'automatisme et traitement du signal et de physico-chimie des matériaux.

Le renouvellement du matériel informatique.

L'achat et la maintenance de logiciels de modélisation numérique

1400
ÉTUDIANTS



5 PLATEFORMES TECHNOLOGIQUES
DE POINTE en micro&nanotechnologies,
physique nucléaire, chimie, matériaux



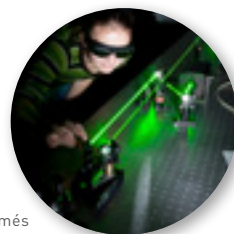
+ de 350
INGÉNIEURS DIPLÔMÉS par an



80% en CDI ou
en 1^{er} emploi



+ de 50% sont EMBAUCHÉS à la suite
de leur projet de fin d'études



Chiffres issus de l'enquête CGE 2017 effectuée auprès de la promotion de diplômés Phelma 2016, 6 mois après leur sortie de l'école

GRENOBLE INP-PHELMA : L'ÉCOLE DE LA DIVERSITÉ SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE !

L'école nationale supérieure de physique, électronique, matériaux propose à ses étudiants des filières métiers sur des thématiques d'avenir : **Micro & nanotechnologies, Énergie, Matériaux innovants, Technologies de l'information, Ingénierie biomédicale, Procédés physico-chimiques et Développement durable.** À Grenoble, au sein d'un tissu universitaire et industriel privilégié et seul établissement d'enseignement supérieur du pôle d'innovation Minatec, Phelma bénéficie d'une synergie « Formation / Recherche / Industrie » exceptionnelle.

"JE SOUTIENS PHELMA !" : MODE D'EMPLOI

L'école est inscrite sur la liste d'habilitation de la préfecture de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Elle peut percevoir la taxe d'apprentissage au titre du **hors quota** (ou barème) pour la **catégorie B** (niveau I) formation au diplôme d'ingénieur de l'Institut polytechnique de Grenoble - École nationale supérieure de physique, électronique, matériaux - Phelma.

DANS VOTRE BORDEREAU

1. Déterminez le montant souhaité de votre versement
2. Indiquez à l'OCTA de votre choix :

- Le montant versé
- Le nom de notre école : Phelma ou École nationale supérieure de physique, électronique, matériaux
- Notre numéro UAI : 0383395 J
- Notre numéro de SIRET : 193 819 125 00272

Merci de ne plus utiliser le nom des anciennes écoles ENSEEG, ENSERG, ENSPG.

CALENDRIER

janvier - février

Choisissez votre OCTA et précisez les codes de vos établissements bénéficiaires



28 février

Date limite du versement de votre taxe d'apprentissage à votre OCTA



juin - juillet

Votre versement est effectué !

Nous vous remercions vivement pour votre soutien et votre confiance



École nationale supérieure
de physique, électronique, matériaux

Grenoble INP - Phelma

Minatéc - 3 Parvis Louis Néel

CS 50257 - 38016 Grenoble Cedex 01

Tél : +33 (0)4 56 52 91 00

Contactez le service des Relations Entreprises

relations.entreprises@phelma.grenoble-inp.fr

Tél : +33 (0)4 56 52 92 28

Retrouvez diplômés, étudiants, enseignants de Phelma sur la page **LinkedIn** de l'école.

<http://phelma.grenoble-inp.fr/taxe-apprentissage>